

DÉCLARATION D'ENGAGEMENT  
DÉCLARATION D'ENGAGEMENT  
DÉCLARATION D'ENGAGEMENT



## DÉCLARATION D'ENGAGEMENT 2020 - 2030

Nous, ACV-CSC, CM-MC, beweging.net, MOC, HVDA-MDT, OKRA, WSM et PASAR, qui partageons les bureaux d'Aéropolis, nous engageons en faveur d'une gestion d'entreprise durable, socialement juste et climatiquement neutre à l'horizon 2030.

Nous nous engageons en faveur d'un Aéropolis climatiquement neutre, qui adopte une approche circulaire, réduit son flux de déchets et fonctionne entièrement aux énergies renouvelables.

Nous nous engageons en faveur d'une politique de mobilité qui vise à diminuer les émissions en faisant la promotion de l'utilisation d'alternatives durables et en réduisant l'utilisation des options de transport non durables. Nous prenons notre responsabilité vis-à-vis de la pollution engendrée par nos activités.

Nous nous engageons en faveur d'un restaurant du personnel qui offre des repas durables, locaux et de saison ainsi qu'un véritable menu végétarien, et qui va plus loin dans la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Nous nous engageons en faveur d'une politique circulaire (= réutilisation, réparation, recyclage), notamment en ce qui concerne le matériel de bureau, les vêtements, l'équipement informatique et le matériel de communication et promotionnel, qui adopte les critères les plus stricts en matière de durabilité sociale et écologique.

Nous nous engageons en faveur d'une politique financière plus durable au sein de chacune de nos organisations, moyennant la mise en œuvre d'un trajet de durabilisation propre à chacune d'entre elles. Nous choisissons résolument d'investir dans des placements durables.

Tous ces choix traduisent notre volonté d'avoir un impact positif non seulement sur l'environnement et le climat, mais aussi sur le respect des droits des travailleurs-euses dans les chaînes de production.

Nous, ACV-CSC, CM-MC, beweging.net, MOC, HVDA-MDT, OKRA, WSM et PASAR, contribuons non seulement au débat sociétal sur la transition socio-écologique, mais nous engageons également à mettre en œuvre, dans notre propre gestion d'entreprise, les Objectifs de Développement durable et à fournir les efforts nécessaires pour contribuer à la réalisation de l'Accord de Paris.

Chaque organisation est responsable de la concrétisation et de la réalisation de ces engagements dans sa gestion d'entreprise.

Marc Leemans  
Marie/Hélène Ska  
ACV-CSC

Peter Wouters  
Liesbeth De Winter  
beweging.net

Ludwig Schack  
HVDA-MDT

Michel Vandendriessche  
Pasar

Luc Van Gorp  
Elisabeth Degryse  
CM-MC

Ariane Estenne  
Pierre Georis  
MOC

André Kiekens  
WSM

Mark De Soete  
OKRA